DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 67

VŒU EN SOUTIEN AUX FAMILLES MENACÉES PAR UNE OBLIGATION DE QUITTER LE TERRITOIRE FRANÇAIS DÉPOSÉ PAR LES GROUPES GÉNÉRATION.S, SOCIALISTE ET APPARENTÉS, COMMUNISTES ET CITOYENS, EUROPE-ÉCOLOGIE-LES-VERTS, CLERMONT EN COMMUN – FRANCE INSOUMISE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :
Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :
Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).
M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.
Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 67

VŒU EN SOUTIEN AUX FAMILLES MENACÉES PAR UNE OBLIGATION DE QUITTER LE TERRITOIRE FRANÇAIS DÉPOSÉ PAR LES GROUPES GÉNÉRATION.S, SOCIALISTE ET APPARENTÉS, COMMUNISTES ET CITOYENS, EUROPE-ÉCOLOGIE-LES-VERTS, CLERMONT EN COMMUN – FRANCE INSOUMISE

Rapporteur : Cécile AUDET

A l'approche de la période estivale, la Préfecture du Puy-de-Dôme semble déterminée à accélérer les procédures d'expulsion à l'encontre de plusieurs familles dont les enfants sont scolarisés dans les établissements de la ville de Clermont-Ferrand. Dans les écoles Nestor Perret, Jules Verne, Victor Duruy, Ferdinand Buisson, Alphonse Daudet, Jean Moulin et Jean-Philippe Rameau, l'exécution brutale de ces obligations de quitter le territoire français (OQTF) suscite l'émoi et l'incompréhension de l'ensemble de la communauté éducative, des parents d'élèves et leurs enfants.

Le durcissement de la position de la Préfecture sur l'exécution des OQTF est à rebours des valeurs d'accueil et de solidarité portées par la ville de Clermont-Ferrand et notre République. Alors que ces familles n'ont eu d'autre choix que de quitter leur pays d'origine pour trouver refuge à Clermont-Ferrand, ont tenté de reconstruire leur vie et fait le choix de scolariser leurs enfants dans les établissements de la ville pour leur assurer un avenir meilleur, ces décisions nous apparaissent tant inhumaines qu'injustifiées au regard de leurs situations administratives fragiles malgré leur intégration manifeste.

Nous vivons une crise de l'accueil que l'État laisse s'approfondir encore, abandonnant les réfugiés, personnes déplacées et demandeurs d'asile à des associations qui assurent les missions d'accompagnement et de mise à l'abri à sa place et sans moyens supplémentaires. En se désengageant de ses obligations légales, l'État ne respecte pas ses engagements internationaux.

Aussi, dans un contexte de poussée de l'extrême-droite en France, céder aux sirènes d'une politique d'asile et d'immigration toujours plus ferme est particulièrement dangereux et n'a pour conséquence que de nourrir ses discours nauséabonds. Notre responsabilité est de nous opposer à cette surenchère absurde et exiger le retour d'une politique humaniste en la matière.

Pour ces raisons, le conseil municipal de la ville de Clermont-Ferrand se déclare solidaire des familles concernées ainsi que des élèves, parents et personnels des établissements mobilisés et appelle la Préfecture du Puy-de-Dôme à cesser immédiatement toute procédure d'expulsion à l'encontre des familles dont les enfants sont scolarisés à Clermont-Ferrand.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'adopter ce vœu.

TOTAL VOTANTS :	42	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	13 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	42	=	Pour : 42	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

13 élus ne prennent pas part au vote.

Pour ampliation certifiée conforme. Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI